

Melgven, le 30 octobre 2017

***AUX ASSOCIATIONS de
MELGVEN***

OBJET : Subventions 2018

Madame, Monsieur,

Dorénavant, les documents de demandes de subventions sont donc accessibles sur le site de la commune.

Ils seront comme d'habitude à remplir sur papier.

Je vous demande de bien joindre l'IBAN (RIB) et de respecter l'ensemble des rubriques sans lesquelles les dossiers ne pourraient être étudiés en commission.

Les demandes de subventions seront à remettre en Mairie au plus tard le 23 février 2018.

Cordialement.

André FICHOU

Adjoint en charge de la Vie Associative

DOCUMENTS A FOURNIR

➤ **Pour l'exercice 2017**

- Bilan des activités 2017 (sur papier libre)
Joignez les documents de communication édités pendant l'année : Brochure ou dépliant de présentation, calendrier, programmes des manifestations organisées....

➤ Bilan Financier de l'exercice 2017 (remplir le budget type joint)

Dans l'espace laissé libre en bas du document, signalez éventuellement

- *Les prêts ponctuels de matériels ou de personnels alloués par la commune de Melgven (Tentes, scènes, sonorisation....)*
- *Les investissements faits par la commune pour votre association (achats de buts, d'équipements, de matériels....)*

➤ **Pour l'exercice 2018**

- Descriptif des projets 2018 (sur papier libre)
Reconduction des activités et nouvelles initiatives
- Budget prévisionnel 2018 (remplir le budget prévisionnel joint)